

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2022
COMMUNE DE VAUXAILLON

La réunion a débuté le 8 Juillet 2022 à 19H00 sous la présidence du Maire, M LEJEUNE Patrick.

Membres présents :

M AUXENFANS Geoffrey
M DOUSSIN Damien
Mme FRANKO Céline
Mme LASELLE Déborah
M LEJEUNE Arnaud
M LEJEUNE Patrick
M LELIEVRE Jean-Pierre
M MORIN Thierry
M THIRY Lucien

Membres absents représentés :

M BRACONNIER Marc Pouvoir donné à M DOUSSIN Damien
M CULPIN Sacha Pouvoir donné à M LEJEUNE Arnaud
Mme POLETZ Edith Pouvoir donné à M THIRY Lucien
Mme VAQUE Pauline Pouvoir donné à M LELIEVRE Jean-Pierre
Mme WULLUS Emilie Pouvoir donné à Mme FRANKO Céline

Membres absents :

Mme RATAJCZYK Virginie

Secrétaire de séance : Mme FRANKO Céline

Le quorum (plus de la moitié des 15 membres), atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

1. APPROBATION DU CR DU CM DU 15 AVRIL 2022
 2. SUBVENTION REGION CITY STADE
 3. SUBVENTION AnS CITY STADE
 4. REVISION DES TARIFS CANTINE ET ACCEPTATION DU REGLEMENT 2022/2023
 5. SUBVENTION ANCIENS COMBATTANTS
 6. DEDOMMAGEMENT PIEGAGE
 7. RENOUVELLEMENT CONTRAT SECRETAIRE
- Questions diverses

1. APPROBATION DU CR DU CM DU 15 AVRIL 2022
--

Pas de remarque formulée pour le dernier compte-rendu.

14 voix pour

2. SUBVENTION REGION CITY STADE

Une subvention correspondant à 20% du projet est demandé à la région, soit 16 000 € HT.

14 voix pour

3. SUBVENTION AnS CITY STADE

Une subvention correspondant à 20% du projet est demandé à l'AnS, soit 16 000 € HT.

14 voix pour

4. REVISION DES TARIFS CANTINE ET ACCEPTATION DU REGLEMENT 2022/2023

Le règlement et les tarifs restent identiques à ceux de l'année 2021/2022, exception faite sur le tarif de la 3^{ème} tranche qui passe de 3.05 € à 3.13 €.

14 voix pour

5. SUBVENTION ANCIENS COMBATTANTS

Une subvention d'un montant de deux cent Euros est accordée à l'association des anciens combattants.

14 voix pour

6. DEDOMMAGEMENT PIEGAGE

M Jean-Charles Andrieux, piégeur agréé, demande un dédommagement suite au vol de ses deux pièges au Marais Longchamps, pour un montant de 74.55 Euros.

13 voix pour

1 voix contre

7. RENOUVELLEMENT CONTRAT SECRETAIRE

Le contrat de travail de la secrétaire de mairie arrivant à échéance le 22 août 2022, Monsieur le Maire demande à l'assemblée délibérante la reconduction de celui-ci pour une durée d'un an.

14 voix pour

Questions diverses

- Présentation des différents projets des fournisseurs du parc multisports. :

1. société K.A.T.E.C 38 000 € pour la plateforme (15X 27 m)

2. Pour le parc il y a 4 propositions des sociétés IMAJ, TRANSALP, RENOVSport et AGORESPACE (44132 € HT)

Le conseil se prononce pour une structure en acier composite résistant plus esthétique qu'une structure en tube, sans filets.

- La subvention accordée pour la voirie de la rue Maurice Girard s'élève à 11 000 €.

- M Thiry fait part des questions de Mme Poletz qui demande pourquoi la machine à pain est allumée 24H / 24 : Monsieur le Maire répond que la machine à pain est allumée 24h/24h car elle est en service 24h/24, et si il est possible de contacter la DDE pour mettre un marquage au sol rue Maurice Girard : Monsieur le Maire répond qu'il contactera la DDE.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 21H00.

Mme FRANKO Céline
Secrétaire de séance

M LEJEUNE Patrick,
Maire